

Recherches sociographiques



Un nouvel objet d'étude : le sacre

Guy Laperrière

Volume 26, Number 1-2, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 I

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056143ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056143ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Laperrière, G. (1985). Un nouvel objet d'étude : le sacre. *Recherches sociographiques*, 26(1-2), 223–231. <https://doi.org/10.7202/056143ar>

UN NOUVEL OBJET D'ÉTUDE : LE SACRE

Quatre ouvrages en quatre ans, sur un sujet jusque-là inexploité : voilà de quoi attirer l'attention. Surtout quand le sujet concerne un phénomène populaire qui paraît typique des Canadiens français : le sacre. En fait, les recherches se poursuivent depuis une quinzaine d'années et la publication d'une importante synthèse par deux linguistes nous amène à examiner ici leur ouvrage et ses implications et, du même coup, à présenter brièvement ceux qui l'ont précédé. La sociographie québécoise s'enrichit donc d'un nouveau chapitre, puisque chaque livre apporte une pierre à l'édifice.

Une modeste introduction. La première contribution se veut modeste, accessible et suggestive : il s'agit du petit livre de Gilles Charest, *Sacres et blasphèmes québécois*, paru d'abord en 1974.¹ Constatant l'inexistence d'études sur ce trait caractéristique du vocabulaire, ce professeur de français au secondaire se lança dans un sondage avec un groupe d'étudiants et multiplia les recherches dans les bibliothèques. Quelque 250 personnes (sur 500) répondirent sérieusement à l'enquête (questionnaire ou interview). Les résultats sont présentés ici avec simplicité et humour, dans le climat du début des années soixante-dix : un brin d'impertinence pour la religion, combiné au culte du patrimoine et de la langue d'« icitte ». On donne une définition du sacre, on fait les distinctions élémentaires, on nomme les sept principaux sacres et leurs dérivés, on cite des extraits d'une vingtaine de morceaux de littérature (romans, théâtre, poésie), de Louis Hémon à Roch Carrier et Jean Barbeau, on parle de langue et de société, de sacre et de statut social, de niveaux de langue et d'humour. La conclusion : un appel à la libération de et par la langue populaire, sacres inclus. Petit livre qu'on peut feindre de dédaigner aujourd'hui, mais qui soulève les questions essentielles.

1. Gilles CHAREST, *Sacres et blasphèmes québécois*, (illustré par Girerd), Montréal, Québec/Amérique, 1980, 126p. ; *Le livre des sacres et blasphèmes québécois*, Montréal, L'Aurore, 1974, 126p. Les deux éditions sont identiques, y compris la pagination, sauf pour le titre et pour une introduction qui a été insérée aux pp. 9-12 de la seconde édition.

Une somme. Au moment même où Charest ajoutait à la deuxième édition de son livre une introduction claironnant qu'il était le seul dans le domaine, paraissait, sous la plume d'un jeune ethnographe du CÉLAT, *Le guide raisonné des jurons*, véritable somme en la matière.² Le premier objectif de Jean-Pierre Pichette était de recueillir le plus grand nombre possible de jurons : centrée sur Québec, son enquête, menée d'abord auprès d'étudiants, s'étendit en 1969-1970 à l'ensemble du Québec et du Canada français (Acadie, Ontario, Manitoba, Nouvelle-Angleterre). Pichette prolongea ces recherches dans la littérature : cent cinquante ouvrages de toutes sortes (dictionnaires, romans, essais) sont ainsi cités dans le dictionnaire des jurons. Enfin, d'autres recherches lui permirent d'élucider une histoire du juron en France, en Nouvelle-France et au Canada, à partir surtout des interdictions civiles et religieuses et des châtements ou condamnations relevés à différentes époques. Bref, une somme sur tout ce qu'on peut trouver sur les jurons (surtout les sacres) au Canada français : histoire, langue, littérature orale, et même un essai d'interprétation de la « sacromanie ». La seconde moitié de l'ouvrage comprend le dictionnaire des jurons : l'auteur en a dénombré 1 800. Travail de patience tout à fait remarquable, si on considère le grand nombre d'éléments contenus pour chaque juron : prononciation, origine, extension géographique, sens, exemples (oral, écrit), renvois.

Une enquête sociolinguistique. On ne peut tout demander à un même homme ; si la collecte des données de Pichette est remarquable, les analyses se présentent plutôt comme des suggestions ou des hypothèses : il fallait les reprendre. Ce sont les linguistes qui s'en sont chargés. Et d'abord par la publication d'une courte étude sociolinguistique, au titre un peu bizarre : *Pressions et impressions sur les sacres au Québec*.³ Diane Vincent se présente comme « sacrologue », particulièrement intéressée par « nos tabous langagiers ». Son enquête a été menée en 1980 auprès de deux cents Montréalais francophones, également répartis entre hommes et femmes et entre jeunes de cégeps et personnes âgées. L'usage du sacre selon le sexe et les générations, analysé « sous toutes ses coutures », par informatique, est justement l'apport le plus riche de cette étude. Le sacre peut devenir, selon les générations, une pierre de touche de la virilité ou de la féminité. Si la différence d'attitudes est très nette chez les personnes âgées, elle existe toujours chez les jeunes, même si elle s'est beaucoup atténuée. Le tableau suivant, qui donne la réponse à la question : « Est-ce que vous sacrez... » (fréquences suggérées), me paraît le plus significatif. Le tabou contre le sacre était naturellement plus fort en 1930 qu'en 1980. Mais les hommes s'assagissant (hélas !) avec l'âge, on aimerait savoir si les vingt-huit hommes âgés qui disent ne jamais sacrer aujourd'hui sacraient quand ils avaient

2. Jean-Pierre PICHETTE, *Le guide raisonné des jurons. Langue, littérature, histoire et dictionnaire des jurons*, Montréal, Quinze, 1980, 305p. L'ouvrage fait suite à un mémoire de maîtrise : *Les jurons au Canada français*, Université Laval, 1975.

3. Diane VINCENT, *Pressions et impressions sur les sacres au Québec. Langues et sociétés*, avec la collaboration d'Hélène Malo et de Louise Grenier, Québec, Office de la langue française, 1982, 143p.

*Fréquence de sacres de deux cents Montréalais
francophones, selon l'âge et le sexe.*

FRÉQUENCE	VIEUX			JEUNES		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Jamais	28	46	74	0	3	3
Rarement	13	4	} 26	10	14	} 97
Occasionnellement	7	0		25	29	
Souvent	2	0		15	4	
TOTAL	50	50	100	50	50	100

SOURCE : D'après D. VINCENT, *op. cit.*, tableau 6.2, p. 91.

vingt ans... Quant aux opinions sur les sacres et les sacreurs, elles sont beaucoup plus semblables entre les différents groupes. On considère majoritairement que « sacrer, c'est mal parler » et qu'on sacre « par habitude ». Constatant que l'interdit religieux joue peu sur le sacre, l'auteur conclut qu'« en le condamnant parce que c'est vulgaire ou laid, on juge l'expressivité orale » (p. 122).

Sous le microscope de la sémiolinguistique. Aucun des trois ouvrages qui précèdent ne prétend à l'exhaustivité ou à des conclusions définitives dans son analyse du sacre, bien que le lecteur progresse de l'un à l'autre sur la voie scientifique. Il en va tout autrement de l'œuvre de deux savants professeurs d'université, Clément Legaré et André Bougaïeff, qui nous découvrent *L'empire du sacre québécois*.⁴ Un sociologue de la production scientifique s'amuserait à voir comme on change de registre quand on passe de l'étudiant de maîtrise, du chercheur ou du professeur du secondaire aux universitaires patentés. Là, le ton modeste et exploratoire est de rigueur ; ici, on se doit d'afficher la plus grande assurance, à tel point que, dans sa conclusion, Legaré affirme sans sourciller que les différentes parties de son étude ont « commandé une succession logique de développements d'une parfaite cohérence » (p. 253). Va pour la perfection ; si on pouvait en dire autant pour la compréhension !

Hélas ! le jargon linguistique a envahi la prose de Legaré. On admet qu'une science doit utiliser des termes techniques et on est prêt à se farcir phonèmes, morphèmes, lexèmes, sèmes, sémèmes, classèmes et autres syntagmes. On accepte même, à la rigueur, des néologismes, des termes abstraits assez spécifiques, comme « discursivisation », « figurativisation », « judicateur », « factivité ». Mais quand l'ensemble du texte devient un rébus, alors il faut protester. Des titres comme « Une taxinomie intégrative du sacre : la polysémie de l'intensif jurer » ; des termes tels : « hypéronymie », « hypotaxe », « deixis », « sémiosis », « énoncés débrayés », « actantiel », « illocutoire », « condensateur lexématique » ; des phrases du style de celle-ci : « Bien que vidé de ses figures

4. Clément LEGARÉ et André BOUGAÏEFF, *L'empire du sacre québécois. Étude sémiolinguistique d'un intensif populaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984, 276p.

nucléaires par un procédé de re-sémantisation, un signifiant de sacre reste ancré par une relation d'homonymie dans le champ figuratif du sacré» (p. 252) — sans parler de purs barbarismes du genre : « aspectualiser », « résultativement » — constituent une véritable agression à la bienveillance du lecteur. Si les auteurs ne s'en rendent pas compte, les éditeurs à tout le moins devraient y voir ! À moins que les livres des presses universitaires ne soient destinés qu'à de rares spécialistes...

Puisque nous en sommes à l'éditeur, signalons qu'ici encore, on trouve des fautes d'orthographe et d'impression, à partir du propre nom de l'auteur, qui reçoit en couverture un accent qu'il s'évertue à éliminer à l'intérieur du volume (Legaré), en passant par les langues qui deviennent des « langes » (p. 71), jusqu'au sonnet des voyelles de Rimbaud, qu'on ne peut transcrire sans une faute (p. 96) ! Depuis cinq ans, je ne me souviens pas avoir rencontré un ouvrage québécois sans fautes, alors que je ne trouve jamais une coquille dans les ouvrages français. Il faudrait sans doute lancer un prix spécial pour le premier éditeur québécois qui publiera un livre impeccable !

Dernier point de critique « externe », pendant que nous en sommes à « chiquer la guenille ». Le titre de cet ouvrage, comme celui de Charest d'ailleurs, parle de « sacres québécois ». Répandue, cette notion du Québec n'en mérite pas moins d'être dénoncée. Elle exclut d'office les francophones hors Québec, qui savent, que je sache, aussi bien sinon mieux que les « Québécois » ; elle inclut par contre les anglophones et allophones du Québec, alors qu'il n'est nulle part question d'eux ou de leurs sacres dans le livre, sinon par les emprunts que leur font les francophones (v.g. : *goddam*). Qu'on le veuille ou non, c'est de « canadiens-français » qu'il faut désigner ces phénomènes traditionnels, à moins qu'on ne veuille inventer un quelconque québécois-français.

Mais arrivons vite à la substance, car il y en a une, et fort importante. Un aspect est plus théorique et traite de linguistique ; je ne me risquerai pas à commenter ces passages qui s'adressent au spécialiste. Le sacre concret occupe tout de même la plus grande partie de l'ouvrage, grâce notamment aux nombreux exemples qui viennent à tout moment éclairer le discours. Les auteurs ont d'abord constitué un corpus de 890 sacres, dont 90 originels et quelque 800 dérivés de ces sacres souches. Les dossiers de Jean-Pierre Pichette ont été utilisés (et complétés) par l'équipe Legaré-Bougaïeff : ce type de collaboration, encore trop rare, mérite d'être souligné.

La première partie, celle d'André Bougaïeff, porte sur la morphologie et la syntaxe du sacre. Après les pages d'introduction si « denses » de Legaré, cet exposé apparaît comme une bouffée d'air frais, et prouve qu'on peut être linguiste et compréhensible tout à la fois. Comment se forme un sacre, comment se reconnaît-il ? Pour échapper à la censure sociale, le sacreur crée des euphémismes qui cachent le mot original trop cru. Le lecteur familier avec les sacres prendra un véritable plaisir à lire ces pages et à confronter son expérience personnelle avec les interprétations de Bougaïeff.⁵ Trois formes principales sont

5. Voici deux exemples où je divergerais d'opinion avec l'auteur (p. 38). Il fait dériver *barouette* de *baptême* ; d'après moi, cela vient plutôt de *tabarouette* et dérive donc de *tabarnak*. De

utilisées : la troncation (*sti* pour *hostie*, *joual-vert* pour *calvaire*, *cré* pour *sacré*) ; la substitution (*batêche* pour *baptême*, *câline* pour *câlice*, *cibole* pour *ciboire*, *crime* pour *chrisse*, *tabarnouche* pour *tabarnak*, *viande* pour *Viarge*) ; la juxtaposition (*câli(ce)* et *(ci)boire* = *câliboire*, *tort (à) Dieu* = *torrieu*). Il reste dans tous ces cas une syllabe de reconnaissance : il suffit, par exemple, qu'un mot commence par *ba* ou qu'il finisse par *vert* pour qu'il devienne un sacre. On voit la faiblesse du système : *bateau* est un sacre, *moutarde* n'en est pas un ! Autres changements : les préfixes et les suffixes permettent de former des verbes, des adjectifs, des noms (*décrisser*, *câlissage*, *maudissant*) ; c'est un phénomène linguistique standard. Bougaïeff a des remarques fascinantes sur l'utilisation des consonnes et des voyelles dans les sacres (c'est ici qu'intervient le sonnet des voyelles de Rimbaud) : il montre comment la domination des occlusives *b*, *t*, *k* et de la voyelle *a* vient renforcer l'intensité de l'expression. C'est ainsi que *tabarnak* lui « paraît être le sacre à la structure phonétique la plus "méchante" de notre répertoire » (p. 100). On ne comprend pas quelle erreur de plan a fait placer ce beau développement sous la rubrique « L'adjectivation foisonnante », où il n'a rien à voir. Une autre manifestation de « défoilement primal » est celle des sacres en chapelet ou en chaîne : *cr...* de *câl...* de *tab...* etc.

Du côté de la syntaxe, Bougaïeff distingue quatre types de sacres : l'interjection, l'apposition (« un *crisse* de beau char »), l'emphase-menace (« la petite *vlimeuse*, elle va y goûter ») et l'adverbe, avec l'usage de la préposition *en*, typique (« fort *en baptême* », « il est *en cibole* », « il y a du foin *en démon* cette année »). À ce niveau, l'analyse fonctionnelle que mène Diane Vincent dans son étude (pp. 47–69) est également intéressante : elle distingue l'interjection, l'intensification, la relexicalisation et la fonction phatique (utilisation de *sti* comme ponctuation). Elle fournit aussi une liste des neuf sacres les plus courants : *crisse*, *câlice*, *tabarnac*, *osti*, *ciboire*, *viarge*, *sacrament*, *batême* et *maudit* (à la limite).

La définition du sacre. Bougaïeff n'hésite pas à donner aussi son interprétation du sacre, et tente des rapprochements avec l'argot hexagonal qu'il paraît mieux maîtriser. Ses interprétations nous amènent tout naturellement à la seconde partie, celle de Clément Legaré. Ayant maintenant retrouvé notre calme, nous pourrions suivre plus posément son analyse de la question : « Pourquoi les Québécois sacrent-ils ? ». La meilleure manière de cerner l'idée principale de Legaré est d'aller directement à sa définition du sacre. Pour lui, *sacrer* signifie « intensifier verbalement un énoncé, soit euphorique, soit dysphorique, au moyen de la connotation du sacré » (p. 10 ; voir aussi pp. 149ss). Chacun des trois éléments de cette définition mérite qu'on s'y arrête. Le premier me paraît le plus fort et le plus convaincant : le sacre est une manifestation de l'intensif, il « facilite la communication verbale, en accroissant le quotient d'expressivité » (p. 114). En fait, cela s'applique à tous les jurons, qu'ils soient religieux, sexuels ou scatologiques. Cette intensification de l'expression ressort

même, dans l'expression « tout le monde sont *en batard* », *batard* dériverait de *baptême* ; il me paraît évident qu'il s'agit plutôt de *bâtard*, et donc d'un juron, non d'un sacre.

encore mieux quand on prend conscience que les mots-sacres sont désémantisés, *i.e.* n'ont plus leur sens habituel ; à preuve, on peut les remplacer à volonté l'un par l'autre.

Le deuxième trait du sacré est son aspect euphorique ou dysphorique (« *ma business va ben en baptême* » ; « *ma télévision marche mal en baptême* »). Ce deuxième caractère paraît moins convaincant et s'avère difficile à appliquer dans plusieurs cas. Le sacré peut exprimer bien autre chose que le plaisir ou le mécontentement, par exemple, la surprise : « *Câlce, je pensais pas te voir ressoudre si vite !* », ou une simple constatation : « *Il fait frette en crime* », « *Tu manges vite en viak* ». À mon sens, la distinction euphorique/dysphorique, réelle dans bien des cas, crée au total autant de problèmes qu'elle en résout ; de toute façon, on peut parfaitement s'en passer.

Enfin, le dernier trait, celui qui donne au sacré sa spécificité, c'est la connotation du sacré. Ce n'est pas parce qu'il a perdu son sens premier que le sacré n'a plus de relation avec le sacré. Au contraire, il prend toute sa valeur de l'opposition sacré/profane, et produit son effet choc sur l'interlocuteur parce qu'il constitue « un débordement du sacré dans la vie profane » (p. 149), deux sphères habituellement séparées. Legaré ajoute : « Le degré d'expressivité du sacré est proportionnel au degré de connotation du sacré » (p. 155). Pour Diane Vincent, le sacré « est l'utilisation du vocabulaire religieux à des fins interjectives » (p. 36). Définition manifestement trop étroite. En combinant les propositions de Vincent et Legaré, on pourrait aboutir à la définition suivante : le sacré est l'utilisation de vocabulaire à connotation religieuse à des fins d'intensification du discours.

Les fonctions socioculturelles du sacré. La dernière partie de l'étude de Legaré est consacrée aux fonctions sociolinguistiques et psycholinguistiques et, accessoirement, ludiques, du sacré. Elle est précédée d'un chapitre évocateur sur le degré d'intensité des sacres. D'une part, le sacreur recherche l'intensification maximale, pour produire son effet ; d'autre part, pour éviter la désapprobation sociale attachée à la transgression du tabou, il pourra chercher à atténuer, à camoufler son sacré, en utilisant des dérivés.

Pourquoi sacré-t-on ? Se présentent d'abord les raisons sociales : le sacré remplit des fonctions d'identification : identification à une nation, à un métier, à un milieu,⁶ à un sexe. Le sacré peut devenir rite de passage. Du côté psychologique, Legaré identifie le sacré à la recherche d'un pouvoir de domination. Ce pouvoir peut s'exprimer de deux façons : affirmation de soi, ascendance sur autrui. Le sacré donne ainsi une sanction cognitive à un énoncé :

6. On s'étonnera que Legaré déforme une phrase de Charest, en lui faisant dire que, chez les jeunes, on ne sacré plus « par agressivité face à la religion, mais pour affirmer son appartenance sociale » (p. 262). Legaré a changé le mot « national » pour « social ». Il vaut la peine de citer Charest dans son contexte. Constatant que les sacres touchent maintenant tous les milieux, il enchaîne : « Alors qu'ils se voulaient originellement un moyen de s'identifier à une classe sociale précise, ils deviennent un moyen de s'identifier à tout un peuple, celui du Québec francophone. On ne sacré plus par agressivité face à la religion mais pour affirmer son appartenance nationale. » (P. 74.) La question reste ouverte...

« ça doit être vrai, puisqu'il sacre ». L'évocation du sacré renforce d'ailleurs la certitude, un peu à la manière du serment (« je le jure » / « je jure »). À la limite, le sacre a une valeur thérapeutique, il sert d'exutoire, de défoulement, il manifeste l'intensité des passions (d'où l'expression *lâcher un sacre*).

C'est ici qu'entre en ligne la manipulation, la pression qu'exerce le sacreur sur son interlocuteur. Il faut lier cette force de domination aux pressions sociales qu'impose le contexte religieux : la transgression du tabou amène un prestige social à celui qui a « le pouvoir » d'enfreindre la norme : « le sacreur fait peur » (p. 237). Et la multiplication des défenses entraîne une augmentation de la valeur intensive du sacre, devenu « instrument de domination sociale » (p. 238).

La conclusion arrive alors, toute naturelle. Le sacre est-il l'expression d'une pauvreté de vocabulaire, d'un manque d'éducation ? — Non, « sa fonction est de suppléer aux déficiences des intensifs officiels » (p. 258). Cette conclusion rejoint celle de Vincent : le sacre fait partie du parler populaire, et ceux qui le condamnent pour sa vulgarité ou sa laideur étouffent l'expressivité orale.

Questions en suspens. Pour riches qu'elles soient, les analyses que nous venons de présenter laissent un certain nombre de questions en suspens. Il y a d'abord le problème des invocations. Diane Vincent en fait une classe à part : pour elle, « l'invocation est l'utilisation du mot religieux à des fins interjectives mais qui ne subit pas de censure » (p. 39) : *Bonne Sainte-Anne, Sainte-Bénite*. Là-dessus, Clément Legaré se récrie, et avec raison : il s'agit là de sacres, d'intensifs à connotation sacrée. On le voit, ici encore, par l'utilisation d'expressions équivalentes. Ainsi, dans « mon doux Jésus que je suis content de te revoir », on peut facilement remplacer *mon doux Jésus* par *maudit*. Comme l'écrit Legaré, « évoquer n'est pas invoquer ; une interjection n'est pas une interpellation » (p. 250). Par contre, cette « uniformisation » des sacres chez Legaré/Bougaïeff a contre elle le bon sens et le sentiment populaire. Dans son enquête, Vincent a présenté aux gens une série de mots en leur demandant lesquels étaient des sacres. Si *crisse* atteint 92% chez les répondants, *doux Jésus* ne recueille que 12% et *mon Dieu* 4%. L'auteur y voit « la différence entre la valeur sociale et la valeur référentielle des lexèmes » (p. 44).

C'est à ce niveau, me semble-t-il, qu'il faudrait pousser davantage l'analyse. Entre *maudit torrieu, crisse, crime, câline de bine, bonté divine* et *mon Dieu*, il y a tout un dégradé qui varie certes avec les individus et les circonstances, mais qu'il faudrait mieux comprendre. Les auteurs effleurent tous cette question, mais en restent trop à un niveau impressionniste. Il faudrait aussi étudier la question du *patois*, utilisation constante du même mot par une personne. Il faudrait surtout mieux cerner les circonstances, les situations, dans lesquelles tel ou tel sacre, telle chaîne de sacres, sont utilisés. Ici, ne peut-on pas rêver que sociologues et anthropologues entrent en jeu ? Ne pourrait-on pas revenir à ces séminaires d'observation participante de première année d'université où l'étudiant se retrouve dans une brasserie de quartier populaire ? On pourrait alors cerner le sacre — et tous les jurons — dans leur contexte plus large.

L'historien, hélas, ne pourra participer à ce concert. Le sacre est avant tout un phénomène oral et, si on peut croire qu'il a connu son âge d'or dans la première moitié du XX^e siècle (qu'on pense aux concours de sacres), la censure sociale a à peu près tout éliminé, si ce n'est quelques expressions bien adoucies dans des romans et des interdictions écrites sans trop donner d'exemples. Si la « sacrure » faisait partie de la trilogie des vices canadiens-français dénoncés par les prédicateurs, avec la « créature » et la « champlure », cette dernière seule a laissé derrière elle dans les écrits des descriptions complètes et circonstanciées...

Enfin, le phénomène du sacre ne devrait-il pas être étudié derechef par les spécialistes de sciences religieuses, puisqu'il appert qu'il s'agit là d'une discipline ? Le choix des mots-sacres est déjà très significatif. Il me paraît que, pour porter l'intensité au maximum, ce sont les objets les plus saints qui sont devenus matière à sacre : l'hostie, le tabernacle, le calice, le ciboire, le Christ lui-même. Même si ces mots sont désémantisés, leur choix reste significatif. Le lexème *sacrement* paraît un cas intéressant. S'agit-il du nom *sacrement* ou d'un adverbe dérivé de *sacré* ? Legaré/Bougaïeff optent pour le nom. Je risquerais que les deux formes existent, avec prononciation différente : « ton sucre est *sacrement* bon » (dérivé de *sacré*, avec accent sur la première syllabe) ; « ton sucre est bon *en sacrement* » (le nom *sacrement*, avec accent sur la finale). Legaré a de bonnes pages sur le sacré, même si les catégories d'« isotopie » qu'il utilise dans sa classification des sacres (pp. 160-169) paraissent artificielles. De même, sa distinction entre le sacre et l'injure (p. 134) est pertinente. En somme, si la linguistique est un excellent point de départ pour l'étude du sacre, elle ne saurait en constituer le seul point d'arrivée.

Pour une analyse « totale » du sacre. En terminant, essayons de décrire différentes approches qui permettraient de cerner davantage la réalité « sacre » dans sa globalité. Nous pourrions ainsi répondre à l'interrogation de base : le sacre est-il avant tout un phénomène de langue, de religion, ou de culture populaire ? Notre hypothèse est qu'il relève tout à la fois de ces trois dimensions, que plusieurs disciplines auraient profit à décortiquer.

D'abord, l'historien et l'ethnologue pourraient nous renseigner sur l'origine du sacre. Quels sont en particulier ses liens avec la France ? À partir de quel moment l'intensif canadien s'est-il distingué de l'intensif français et sous quelles pressions ? L'utilisation du sacre selon les milieux de vie et de travail est une autre dimension capitale, tant pour le passé que pour le présent : le sociologue y trouvera une matière infinie de recherche. Plus spécifiquement, le sociolinguiste pourra chercher à préciser le lien entre l'utilisation d'un sacre ou d'un juron et le contexte particulier qui le provoque. Cette étude ne peut se faire à partir de la littérature, roman ou théâtre, mais bien sur le vif, en tentant de suivre sur le terrain des groupes bien définis : sportifs dans la chambre des joueurs, dévotés au bingo, ouvriers à leur pause-café ou sur le chantier... D'ailleurs, le sacre ne s'amplifie-t-il pas avec le public devant lequel il est proféré ?

Les linguistes poursuivront avec profit la recherche déjà bien amorcée sur la nature des mots utilisés pour sacrer. La piste est ouverte : il suffit de pousser plus loin. Il reste beaucoup plus à faire du côté du tabou. Celui-ci n'est-il pas le

cœur, le noyau du phénomène sacre ou juron ? Et l'identification du tabou — religieux, sexuel, scatologique — et de sa force suivant les milieux et les époques n'est-elle pas la clé pour la compréhension du phénomène ? Une approche psycho-religieuse de la question enrichirait considérablement nos connaissances.

Il faut également préciser le lien entre langue et religion, entre sacre et classe sociale ou nationalité. Dans quels contextes associe-t-on tel sacre et tel comportement ? Il y a manifestement des « gros » sacres et des « petits » sacres. La situation actuelle pose également question. Même si on sait que le mot-sacre est vidé de son contenu sémantique, peut-on encore soutenir, compte tenu du phénomène de sécularisation, que le sacre est toujours, pour les jeunes, un intensif à connotation religieuse, alors même que les mots utilisés (ciboire, sacrement) n'évoquent plus pour eux d'objet ou de réalité connus ?

Du côté des classes sociales, ne peut-on pas penser que le sacre est un des meilleurs indicateurs pour distinguer les élites des classes populaires ? Et que la lutte contre le sacre et le blasphème était une tentative de répression de la culture populaire ? Cette voie me paraît particulièrement périlleuse. Elle ne s'avérerait que pour une certaine élite, marquée par les prescriptions religieuses. Et il ne faut pas exagérer ces prescriptions. On tonnait et on écrivait beaucoup plus contre le blasphème que contre le sacre. Mais, au Canada français, a-t-on jamais tellement blasphémé, au sens fort de ce terme ? Ce n'était certainement pas pratique courante.

Enfin, il nous tarde d'en connaître davantage sur le lien entre le sacre et la nationalité. Le sacre est-il typique des Canadiens français ? Ou existe-t-il également chez les Français, les Italiens, les Portugais, les Haïtiens ? Voici un autre cas où les Québécois de ces différentes origines pourraient entreprendre des études qui nécessitent une connaissance intime de la langue et du milieu. Ce que l'on connaît de la France laisse à penser qu'on ne saurait assimiler les sacres canadiens à leurs lointains ancêtres...

En un mot, il y a place pour d'autres études sur le sacre. Mais déjà celles dont nous disposons ont très bien ouvert la voie vers une meilleure compréhension d'un phénomène parmi les plus profonds et les plus typiques de la société canadienne-française.

Guy LAPERRIÈRE

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.*